



Collège-Lycée International Cévenol

INTERNAT DE SEMAINE CONTRAT D'ENGAGEMENT

Entre d'une part, M. Fabien LARROQUE, chef d'établissement du Collège-lycée Cévenol international et d'autre part, Madame, Monsieur, (1).....

Il a été convenu ce que suit :

Madame, Monsieur, (1)..... s'engagent à recevoir leur fille, fils (1)..... chaque fin de semaine et se chargent des transports aller et retour.

Les parents sont responsables des moyens de transports utilisés par leur enfant et des sommes nécessaires aux trajets.

Les départs auront lieu le vendredi à 16h35 (ou après le dernier cours).

Les retours auront lieu obligatoirement le dimanche soir avant 20h30, ou pour le premier cours du lundi après autorisation préalable de la Direction.

A TITRE EXCEPTIONNEL et AVEC ACCORD PREALABLE DE LA DIRECTION, il est possible de rester le week-end moyennant une somme de 90 € par week-end. La demande doit être faite par écrit au plus tard le mercredi précédent.

Fait au Chambon-sur-Lignon, le

Le chef d'établissement

Le représentant légal (2)

L'élève (2)

(1) Rayer la mention inutile

(2) Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »